



Société :

Contact :

E-mail :

Spécial : **Citrix XenApp Fundamentals**

Date :

Contact : MIEL - Véronique Val : 01 60 19 08 58

BON DE COMMANDE FORMATION

Centre de formation agréé



Quantité	Désignation	Référence	PV unit HT	Total Ligne €
	Formation Installation de SAGE sur Citrix XenApp Fundamentals pour Windows Server 2003 1 journée (inclus : 1 guide d'application)	SAGE-CAE	400,00	

Agenda : Accueil 09:00

Description de Citrix Access Essentials
 Installation de Windows Server 2003
 Installation de Citrix Access Essentials
 Mise en place de la haute disponibilité
 Mise en place des clients

Les impressions
 Types d'accès possibles
 Troubleshooting
 Installation de SAGE
 Publication et Utilisation de SAGE

Déjeuner : 12:30 - 14:00

Votre prix d'achat € total HT		<input type="text"/>
TVA	19,6 %	<input type="text"/>
Votre prix d'achat € total TTC		<input type="text"/>

Lieu : Citrix France, Paris La Défense

7, place de La Défense, 5e étage
 Parking La Défense 4
 RER A / Métro L1 Station Grand Arche
 Téléphone : 01 49 00 33 00

La réservation officielle ne pourra se faire qu'à réception de votre commande. Merci de contacter Miel au 01 60 19 08 58 pour connaître les disponibilités. Miel facturera directement votre société. Pour se faire rembourser, celle-ci devra recontacter son organisme de recouvrement de la formation continue (FAFIEC, AGEFOS...).

Attention ! Miel se réserve le droit d'annuler ou de reporter toute session pour laquelle le nombre minimum de 4 participants n'est pas atteint.

Miel est centre de formation agréé officiel CITRIX, BLUE COAT, EXPAND NETWORKS, PROOFPOINT, THINPRINT, RES SOFTWARE et APPSENSE.
 Numéro de déclaration d'existence : 11 91 0354 591 - RC EVRY B 331 311 837 00032

CHOISISSEZ VOTRE DATE SUR LE FORMULAIRE PAGE 2

Règlement * : **Chèque à la commande**

Validité : **1 mois**

Bon de commande à retourner à Miel avec la fiche d'inscription remplie par fax au 01.60.19.34.54.

* NB : Le transfert de propriété des marchandises livrées est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix -Loi N° 80-335 du 12 mai 1980

Bon pour accord sur le prix et les conditions :

Fait le

Signature et Tampon :

.....

DEMANDE D'INSCRIPTION - MIEL CENTRE DE FORMATION

- A nous retourner avec votre commande officielle de formation - FAX : +33 (0)1 60 19 34 54 -

SESSION DE FORMATION CHOISIE - cochez votre (vos) choix

.....
.....
.....

Lieu : Citrix France, Paris La Défense

PERSONNE A FORMER :

Nom : (Prénom + Nom)
Fonction :
Société :
Adresse :
Tél. :
E-mail :



AUCUNE FACTURE NE SERA RE-EMISE APRES LA FACTURATION A LA DATE DE LA FORMATION

Une convention de formation et une attestation de présence vous seront envoyées avec la facture

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES FORMATIONS

- A nous retourner signées avec votre commande officielle - FAX : +33 (0)1 60 19 34 54 -

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute commande de stages de formation ou de services passée auprès de la société Miel par ses clients.

Article 1 : Inscriptions à un stage de formation

Dans le cas d'une formation sur site et à défaut de convention formelle particulière la société Miel n'est pas tenue d'effectuer l'installation de la salle de formation

Article 2 : Confirmation de commande

Les réservations pour une formation sont définitives après réception d'une confirmation écrite et signée.

Pour être confirmée, toute inscription portant la signature d'un responsable autorisé, devra nous être retournée, par fax ou courrier, dûment complétée

Toute commande de formation inter-entreprises suppose que le client accepte le contenu du stage communiqué par la société Miel

Toute commande de formation intra-entreprise suppose que le client accepte le contenu du stage décrit dans la proposition pédagogique

Article 3 : Prise en charge par un organisme collecteur

La société Miel facture un organisme de financement (OPCA) si cette procédure de prise en charge est expressément mentionnée au moment de la commande.

La copie de la demande de prise en charge auprès de l'OPCA devra obligatoirement être jointe la commande. Aucune demande de financement ne pourra être acceptée ultérieurement.

Au cas où les acceptations de prises en charges des OPCA arriveraient plus de deux mois après la commande, la société Miel a la possibilité de demander le paiement des prestations directement par le Client avec un règlement à réception de la facture.

Dans le cas où le Client souhaiterait tout de même maintenir sa demande de financement malgré le retard de réception de la prise en charge, une enveloppe forfaitaire de frais de retard de paiement équivalant à 1,5 fois le taux légal appliqué au montant de la prestation sera facturée au client.

Article 4 : Formation

La Société Miel se réserve le droit d'appliquer à tout moment, les modifications qu'elle juge utile à ses programmes et prestations ainsi qu'à la programmation de ses sessions. Les

modifications ou suppressions sont susceptibles d'intervenir chaque semestre

Toute formation commencée sera due et facturée au client.

Article 5 : Prix

Tous les prix stipulés dans les tarifs ou offres de la société Miel sont formulés en euros Hors Taxes

Les prestations sont fournies au prix en vigueur au moment de la commande de la formation

La liste des prix figure au catalogue en vigueur lors de la commande et peut être communiquée sur simple demande

Les repas, les éventuels frais de transport et d'hébergement du stagiaire ne sont pas compris dans les tarifs. Seuls les stagiaires participants aux sessions de Bièvres bénéficient du déjeuner offert.

Article 6 : Facturation et modalités de paiement

Une facture est établie à l'issue de la prestation

En contrepartie des versements reçus, la société Miel s'engage à mettre tout en œuvre pour réaliser les actions prévues dans le cadre de la présente convention et à fournir les pièces et documents de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation

Chaque prestation sera détaillée (animation, frais de déplacement, hébergement,...)

La facture sera libellée en euros HT et tiendra lieu de convention simplifiée

Article 7 : Annulation des formations

En cas d'annulation trop tardive, nous nous réservons la possibilité de facturer un dédit à titre d'indemnité forfaitaire.

Concernant les stages inter-entreprises :

50 % du montant du stage en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation

100 % du montant du stage en cas d'absence du stagiaire le jour du stage, sauf cas de force majeure (le justificatif d'absence devra parvenir à Miel dans un délai d'une semaine maximum dans le cas d'une absence pour raison de force majeure)

La société Miel se réserve le droit d'annuler une session jusqu'à 5 jours avant sa date de début en cas d'insuffisance d'inscriptions

Concernant les stages intra entreprise chez Miel ou sur site client :

50 % du montant du stage en cas d'annulation dans un délai entre 10 et 6 jours avant le début de la formation.

75 % du montant du stage en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

100 % du montant du stage en cas d'annulation le jour de la formation, sauf cas de force majeure (le justificatif d'absence devra parvenir à Miel dans un délai d'une semaine maximum dans le cas d'une absence pour raison de force majeure)

Article 7bis : Annulation des formations à l'Etranger

Dans le cas d'une annulation par le client au moins 11 jours ouvrés avant la date de début du stage, il n'y a pas de frais d'annulation

Dans le cas d'une annulation en deçà de 11 jours ouvrés avant la date du stage, et afin d'assurer une continuité de service une facture correspondant à 100 % du montant du stage sera adressée au client

La société Miel se réserve le droit d'annuler une session jusqu'à 11 jours avant sa date de début en cas d'insuffisance d'inscriptions

Article 8 : Documents administratifs

La société Miel accompagne les factures des documents justificatifs (convention de stage, attestation de présence) à la seule entité réceptrice des factures et exclusivement à celle-ci

La société Miel ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation, quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation

Article 9 : Règlement intérieur

Le participant s'engage à respecter les conditions du règlement intérieur dont il déclare avoir pris connaissance et accepter les termes

Article 10 : Confidentialité

Les informations et le savoir-faire dispensés pendant les formations et séminaires sont destinés à l'usage exclusif de l'auditeur

Sauf accord entre les deux parties, le client s'engage à ne pas débaucher directement ou indirectement le personnel de la société Miel avec qui il aurait eu contact à l'occasion d'un stage, et ce durant une période de 24 mois après le dernier stage suivi

Article 11 : Droit applicable

Les CGV sont régies par la loi française. En cas de litiges et/ou difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des Conditions Générales de Vente, et si les parties ne parviennent pas à les résoudre à l'amiable, le Tribunal de Commerce est seul compétent.

REF MIEL :

Tampon et signature de l'acheteur (datés et précédés de la mention "lu et approuvé")